

RCS : NANTERRE

Code greffe : 9201

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de NANTERRE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2017 B 00250

Numéro SIREN : 453 136 640

Nom ou dénomination : AP BRETIGNY

Ce dépôt a été enregistré le 25/09/2018 sous le numéro de dépôt 35925

AP BRETIGNY

Société par Actions Simplifiée

12 RUE JEAN JAURES

92800 PUTEAUX

Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2017

Saint Honoré BK&A
140, rue du Faubourg Saint-honoré
75008 PARIS

AP BRETIGNY

Société par Actions Simplifiée
12 RUE JEAN JEAURES
92800 PUTEAUX

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2017

A l'associé unique,

I – OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'associé unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société AP Brétigny relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II – FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 01 Janvier 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

III - JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

IV - VERIFICATION DU RAPPORT DE GESTION ET DES AUTRES DOCUMENTS ADRESSES A L'ASSOCIE UNIQUE

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés à l'associé unique sur la situation financière et les comptes annuels.

V – RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

VI - RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 13 juin 2018

Le commissaire aux comptes


Saint-Honoré BK&A
Emmanuel KLINGER

BILAN

Bilan actif

BILAN-ACTIF	Exercice N			Exercice N-1
	Brut	Amort.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)	0		0	0
Frais d'établissement	0	0	0	0
Frais de développement	0	0	0	0
Concessions, brevets et droits similaires	9 674	9 674	0	0
Fonds commercial	200 000	0	200 000	200 000
Autres immobilisations incorporelles	9 380	9 380	0	0
Avances sur immobilisations incorporelles	0	0	0	0
TOTAL immobilisations incorporelles	219 054	19 054	200 000	200 000
Terrains	0	0	0	0
Constructions	219 872	14 930	204 942	128 312
Installations techniques, matériel	116 194	60 507	55 686	53 640
Autres immobilisations corporelles	450 615	375 434	75 181	85 041
Immobilisations en cours	0	0	0	42 623
Avances et acomptes	0	0	0	0
TOTAL immobilisations corporelles	786 680	450 871	335 809	309 616
Participations selon la méthode de meq	0	0	0	0
Autres participations	0	0	0	0
Créances rattachées à des participations	0	0	0	0
Autres titres immobilisés	0	0	0	0
Prêts	22 658	0	22 658	16 773
Autres immobilisations financières	300	0	300	300
TOTAL immobilisations financières	22 958	0	22 958	17 073
Total Actif Immobilisé (II)	1 028 692	469 925	558 767	526 689
Matières premières, approvisionnements	14 710	0	14 710	10 286
En cours de production de biens	0	0	0	0
En cours de production de services	0	0	0	0
Produits intermédiaires et finis	0	0	0	0
Marchandises	0	0	0	0
TOTAL Stock	14 710	0	14 710	10 286
Avances et acomptes versés sur commandes	14 545	0	14 545	15 140
Clients et comptes rattachés	172 258	115 355	56 903	85 761
Autres créances	4 129 346	0	4 129 346	2 809 460
Capital souscrit et appelé, non versé	0	0	0	0
TOTAL Créances	4 316 149	115 355	4 200 794	2 910 361
Valeurs mobilières de placement	793	0	793	793
dont actions propres:				
Disponibilités	116 275	0	116 275	20 990
TOTAL Disponibilités	117 068	0	117 068	21 783
Charges constatées d'avance	0	0	0	0
Total Actif Circulant (III)	4 447 927	115 355	4 332 571	2 942 430
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	0		0	0
Prime de remboursement des obligations (V)	0		0	0
Ecart de conversion actif (VI)	0		0	0
Total Général (I à VI)	5 476 619	585 281	4 891 338	3 469 119

Bilan passif

BILAN-PASSIF		Exercice N	Exercice N-1
Capital social ou individuel	dont versé : 38 000	38 000	38 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		0	0
Ecart de réévaluation	dont écart d'équivalence 0	0	0
Réserve légale		3 800	0
Réserves statutaires ou contractuelles		0	0
Réserves réglementées	dont réserve des prov. fluctuation des cours : 0	0	0
Autres réserves	dont réserve achat d'œuvres originales d'artistes : 0	0	3 800
TOTAL Réserves		3 800	3 800
Report à nouveau		2 259 992	1 429 297
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		714 248	830 693
Subventions d'investissement		0	0
Provisions réglementées		0	0
TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)		3 016 039	2 301 790
Produit des émissions de titres participatifs		0	0
Avances conditionnées		0	0
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (II)		0	0
Provisions pour risques		65 841	66 628
Provisions pour charges		65 000	0
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (III)		130 841	66 628
Emprunts obligataires convertibles		0	0
Autres emprunts obligataires		0	0
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		0	0
Emprunts et dettes financières divers	dont emprunts participatifs : 0	0	0
TOTAL Dettes financières		0	0
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		1 548	-8 355
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		323 551	129 216
Dettes fiscales et sociales		400 103	394 144
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		1 970	0
Autres dettes		1 017 285	585 697
TOTAL Dettes d'exploitation		1 744 458	1 100 702
Produits constatés d'avance		0	0
TOTAL DETTES (IV)		1 744 458	1 100 702
Ecart de conversion Passif (V)		0	0
TOTAL GENERAL - PASSIF (I à V)		4 891 338	3 469 120

COMPTE DE
RESULTAT

Compte de résultat (Partie 1)

COMPTE DE RESULTAT	Exercice N			Exercice N-1
	France	Exportation	Total	
Ventes de marchandises	0	0	0	0
Production vendue biens	0	0	0	0
Production vendue services	4 461 581	0	4 461 581	4 193 565
Chiffres d'affaires nets	4 461 581	0	4 461 581	4 193 565
Production stockée			0	0
Production immobilisée			0	0
Subventions d'exploitation			0	0
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges			73 286	82 192
Autres produits			2	65 904
Total des produits d'exploitation (I)			4 534 869	4 341 661
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			0	0
Variation de stock (marchandises)			0	0
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)			238 014	229 080
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)			-4 423	6 902
Autres achats et charges externes			1 187 515	1 222 221
Impôts, taxes et versements assimilés			93 765	202 191
Salaires et traitements			1 405 269	1 342 310
Charges sociales			434 279	423 621
Dotations d'exploitation	sur	Dotations aux amortissements	49 851	55 318
	immobilisations	Dotations aux provisions	0	0
	Sur actif circulant : dotations aux provisions		40 253	40 250
	Pour risques et charges : dotations aux provisions		65 865	66 628
Autres charges			894	518
Total des charges d'exploitation (II)			3 511 281	3 589 039
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			1 023 588	752 620
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)			0	0
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)			0	0
Produits financiers de participations			0	0
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé			0	0
Autres intérêts et produits assimilés			112 549	89 707
Reprises sur provisions et transferts de charges			0	0
Différences positives de change			0	0
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			0	0
Total des produits financiers (V)			112 549	89 707
Dotations financières aux amortissements et provisions			0	0
Intérêts et charges assimilées			11 868	13 098
Différences négatives de change			0	0
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			0	0
Total des charges financières (VI)			11 868	13 098
RÉSULTAT FINANCIER			100 680	76 609
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)			1 124 268	829 229

Compte de résultat (Partie 2)

COMPTE DE RESULTAT (suite)	Exercice N	Exercice N-1
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	0	0
Produits exceptionnels sur opérations en capital	49 726	18 882
Reprises sur provisions et transferts de charges	0	0
Total des produits exceptionnels (VII)	49 726	18 882
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	0	116
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	49 726	18 882
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	0	0
Total des charges exceptionnelles (VIII)	49 726	18 998
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)	0	-116
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)	0	0
Impôts sur les bénéfices (X)	410 020	-1 581
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	4 697 144	4 450 251
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	3 982 896	3 619 557
BÉNÉFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)	714 248	830 693

ANNEXE

Faits importants de la période

(Décret 83-1020, Article 24)

La société AP BRETIGNY poursuit son activité de maison de retraite située à :
BRETIGNY SUR ORGE

Règles et méthodes comptables

(Code de commerce, Article 9-11 - Décret 83-1020, Articles 7,21 et 24)

La société applique les dispositions du règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2016-07, du 04 novembre 2016 relatif au plan comptable général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation ;
- Permanence des méthodes comptables ;
- Indépendance des exercices ;

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Dans le cas où les immobilisations incorporelles sont composées de fonds de commerce, ils sont relatifs à des autorisations de lits. En cas d'indice de perte de valeur, elles font l'objet d'un test de dépréciation annuel qui consiste à comparer la valeur comptable à la plus élevée des deux valeurs suivantes :

- Valeur d'utilité déterminée par l'actualisation des flux de trésorerie futurs générés par l'établissement.

L'actualisation est réalisée pour ces tests à un taux correspondant au coût moyen pondéré du capital du groupe ORPEA, représentatif du taux du secteur, et la valeur terminale est déterminée en appliquant un taux de croissance perpétuel évalué en fonction des perspectives de croissance de la société au regard du potentiel d'évolution de son secteur d'activité,

- Le cas échéant, valeur de cession, nette des coûts de sortie.

Si la valeur comptable est supérieure à la plus élevée de ces deux valeurs, une dépréciation est comptabilisée pour le montant de la différence.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires), à leur coût de production ou à leur valeur d'apport.

Le mode d'amortissement retenu par la société est le mode linéaire.

Les amortissements sont calculés sur la durée d'utilité prévue de chaque immobilisation ou de chacun des composants ayant des durées d'utilité distinctes selon les critères suivants :

Types d'immobilisations	Mode	Durée
Constructions :	Linéaire	12 à 60 ans
Installations techniques :	Linéaire	3 à 10 ans
Autres :	Linéaire	3 à 10 ans

PARTICIPATIONS ET AUTRES TITRES

A ce poste sont comptabilisées, le cas échéant, les valeurs des titres détenus dans le capital d'autres sociétés.

Les valeurs retenues sont, soit les valeurs d'acquisition, soit les valeurs d'apport.

Des provisions pour dépréciation des titres sont comptabilisées le cas échéant lorsque les valeurs d'utilité deviennent inférieures aux valeurs d'actif.

La valeur d'utilité est appréciée selon l'évaluation de chaque filiale, y compris la valeur de fonds de commerce de celle-ci. Ce dernier élément est calculé selon une méthode multicritères fondée sur les paramètres suivants :

- La qualité de l'établissement ;
- Le niveau d'activité de l'établissement ;
- La rentabilité de son exploitation ;

IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Les immobilisations financières, valorisées au : 31/12/2017, sont constituées le cas échéant par :

- Le compte prêt 1% logement,
- Le compte dépôts et cautionnements.

STOCKS

Les stocks sont évalués selon la méthode des coûts historiques et sont composés de différents stocks de consommables.

EN-COURS IMMOBILIER

Les en-cours immobiliers correspondent aux stocks de charges foncières et de constructions détenus par la société afin d'accompagner son développement.

Le coût de revient correspond au coût d'acquisition et/ou aux coûts de production encourus pour amener les stocks dans l'état et à l'endroit où ils se trouvent. Les coûts de production comprennent les charges directes de production ainsi que les frais financiers directement attribuables à la production de l'ensemble immobilier.

Les programmes immobiliers en cours de développement sont appelés à être cédés :

- Soit à des tiers,
- Soit à des organismes de crédit bail.

Le déstockage des biens immobiliers est enregistré au poste "production stockée".

Le cas échéant, les stocks sont dépréciés lorsque la valeur d'utilité est inférieure à la valeur comptable.

CREANCES ET DETTES

Les créances et dettes sont évaluées à leur valeur nominale. Les créances ont été, le cas échéant, dépréciées lorsque la valeur estimée d'inventaire était inférieure à la valeur nominale.

Une provision pour dépréciation des créances douteuses est constituée lorsqu'il existe un indicateur objectif de l'incapacité de la société à recouvrer l'intégralité des montants dus dans les conditions initialement prévues lors de la transaction. L'ancienneté des créances et un défaut de paiement au terme habituel du débiteur constituent des indicateurs de dépréciation d'une créance.

Sur la base de l'expérience passée, les taux de dépréciation des créances sont habituellement les suivants :

Résidents bénéficiant de l'aide sociale :

Créances supérieures à 3 ans :	100%
Créances supérieures à 2 ans :	50%

Autres résidents :

Créances supérieures à 1 an :	100%
Créances comprises entre 6 mois et 1 an :	50%

PROVISIONS

La société constate une provision lorsqu'il existe une obligation vis-à-vis d'un tiers, que la perte ou le passif en découlant est probable et qu'elle peut être raisonnablement évaluée.

Au cas où cette perte ou ce passif n'est ni probable ni ne peut être raisonnablement évalué mais demeure possible, la société fait état d'un passif éventuel dans ses engagements.

Les provisions pour litiges sociaux sont évaluées par la direction des affaires sociales en fonction des risques encourus par la société et de l'état d'avancement des procédures en cours.

Les provisions pour litiges fiscaux sont évaluées par la direction financière après revue intégrale des contrôles en cours

Le cas échéant, une provision peut être constituée sur certaines participations en fonction de la position de leur situation nette à la clôture de l'exercice et des engagements envers la société.

Les provisions pour risques et charges couvrent notamment le risque inhérent à une différence d'appréciation entre la société et l'administration fiscale dans l'application des règles du calcul du prorata de TVA, qui s'élève à 65 K€ au 31 décembre 2017.

CREDIT D'IMPOT COMPETITIVITE ET EMPLOI (CICE)

Le CICE est comptabilisé en diminution des charges de personnel.

La 3ème loi de finances rectificative pour 2012 a mis en place le CICE à compter du 1er Janvier 2013.

Au niveau du groupe, le montant du CICE a notamment permis de maintenir le niveau des investissements destinés à financer les nécessaires travaux de rénovation et de restructuration des établissements existants ainsi que la construction et l'ouverture de nouveaux établissements permettant la pérennisation et la création d'emploi.

**INFORMATIONS BILAN ET
COMPTE DE RESULTAT**

Immobilisations

Cadre A	IMMOBILISATIONS	Valeur brute au début de l'exercice	Augmentations	
			Réévaluation	Acqu. et apports
Frais d'établissement et de développement (I)		0	0	0
Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)		219 054	0	0
Terrains		0	0	0
Constructions	Sur sol propre	0	0	0
	Sur sol d'autrui	0	0	0
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions	135 490	0	84 382
Installations techniques, matériel et outillage industriels		94 750	0	21 444
Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers	258 524	0	0
	Matériel de transport	0	0	0
	Matériel de bureau et mobilier informatique	179 251	0	19 033
	Emballages récupérables et divers	0	0	0
Immobilisations corporelles en cours		42 623	0	4 068
Avances et acomptes		0	0	0
TOTAL (III)		710 638	0	128 928
Participations évaluées par mise en équivalence		0	0	0
Autres participations		0	0	0
Autres titres immobilisés		0	0	0
Prêts et autres immobilisations financières		17 073	0	5 885
TOTAL (IV)		17 073	0	5 885
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		946 765	0	134 813

Cadre B	IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute à la fin de l'exercice	Réévaluation
		Virement	Cession		Valeur d'origine
Frais d'établissement et de développement (I)		0	0	0	0
Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)		0	0	219 054	0
Terrains		0	0	0	0
Constructions	Sur sol propre	0	0	0	0
	Sur sol d'autrui	0	0	0	0
	Installations générales, agencements et	0	0	219 872	0
Installations techniques, matériel et outillage industriels		0	0	116 194	0
Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements,	0	0	258 524	0
	Matériel de transport	0	0	0	0
	Matériel de bureau et mobilier informatique	6 194	0	192 090	0
	Emballages récupérables et divers	0	0	0	0
Immobilisations corporelles en cours		0	49 726	0	0
Avances et acomptes		0	0	0	0
TOTAL (III)		6 194	49 726	786 680	0
Participations évaluées par mise en équivalence		0	0	0	0
Autres participations		0	0	0	0
Autres titres immobilisés		0	0	0	0
Prêts et autres immobilisations financières		0	0	22 958	0
TOTAL (IV)		0	0	22 958	0
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		6 194	49 726	1 028 692	0

Amortissements

Cadre A		SITUATION ET MOUVEMENTS DES AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE					
Immobilisations amortissables		Début d'exercice	Augment.	Diminutions	Fin de l'exercice		
Frais d'établissement et de développement (I)		0	0	0	0		
Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)		19 054	0	0	19 054		
Terrains		0	0	0	0		
Constructions	Sur sol propre	0	0	0	0		
	Sur sol d'autrui	0	0	0	0		
	Installations générales, agencements	7 177	7 753	0	14 930		
Installations techniques, matériels et outillages		41 109	19 398	0	60 507		
Autres immo. corporelles	Installations générales, agencements divers	187 102	19 438	0	206 540		
	Matériel de transport	0	0	0	0		
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	165 632	3 262	0	168 894		
	Emballages récupérables et divers	0	0	0	0		
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES (III)		401 020	49 851	0	450 871		
TOTAL GENERAL (I + II + III)		420 074	49 851	0	469 925		
Cadre B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES					
Immos	DOTATIONS			REPRISES			Fin de l'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort fiscal exceptionnel	
Frais étab	0	0	0	0	0	0	0
Autres	0	0	0	0	0	0	0
Terrains	0	0	0	0	0	0	0
Constructions :							
sol propre	0	0	0	0	0	0	0
sol autrui	0	0	0	0	0	0	0
install.	0	0	0	0	0	0	0
Autres immobilisations :							
Inst. techn.	0	0	0	0	0	0	0
Inst gén.	0	0	0	0	0	0	0
M.Transport	0	0	0	0	0	0	0
Mat bureau.	0	0	0	0	0	0	0
Emball.	0	0	0	0	0	0	0
CORPO.	0	0	0	0	0	0	0
Acquis. de titres	0			0			0
TOTAL		0	0	0	0	0	0
Cadre C		Début de l'exercice	Augment.	Diminutions	Fin de l'exercice		
Frais d'émission d'emprunt à étaler		0	0	0	0		
Primes de remboursement des obligations		0	0	0	0		

Informations sur les comptes de bilan

PARTICIPATIONS ET AUTRES TITRES

Eléments	31/12/2017	31/12/2016
Titres de participations	0	0
Créances rattachées à des participations	0	0
	0	0

STOCKS ET EN-COURS DE PRODUCTION

Eléments	31/12/2017	31/12/2016
Petits matériels et fournitures	14 710	10 286
En-cours immobiliers	0	0
	14 710	10 286

CREANCES A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Eléments	31/12/2017	31/12/2016
<i>Ventilation par échéance</i>		
- Créances à 1 an au plus	4 302 655	2 973 437
- Créances à plus d'1 an	22 658	16 773
	4 325 313	2 990 210
<i>Ventilation par nature</i>		
- Immobilisations financières	22 958	17 073
- Clients et comptes rattachés	172 258	163 676
- Créances fiscales et sociales	200 291	199 204
- Groupe et associés	3 887 325	2 564 193
- Débiteurs divers	42 481	46 060
- Charges constatées d'avance	0	0
	4 325 313	2 990 210

DETTES A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Eléments	31/12/2017	31/12/2016
<i>Ventilation par échéance</i>		
- Dettes à 1 an au plus	1 496 799	876 425
- Dettes à plus d'1 an et moins de 5 ans	247 658	232 632
- Dettes à plus de 5 ans	0	0
	1 744 458	1 109 057
<i>Ventilation par nature</i>		
- Emprunts et dettes financières	0	0
- Fournisseurs et comptes rattachés	323 551	129 216
- Dettes fiscales et sociales	400 103	394 143
- Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	1 970	0
- Groupe et associés	728 272	320 089
- Dettes diverses	290 562	265 607
- Produits constatés d'avance	0	0
	1 744 458	1 109 057

Autres informations

INVENTAIRE DES VALEURS MOBILIERES

TITRES DETENUS	Valeur 31/12/2016	Acquisitions	Cessions	Provisions	Valeur 31/12/2017
V.M.P ET SICAV	793,00	0,00	0,00	0,00	793,00
	793,00	0,00	0,00	0,00	793,00

Pour info solde balance

793

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

	Capital social	Nombres d'actions	Valeur nominale
ACTIONS ORDINAIRES	38 000	3 800	10
TITRES EMIS			
TITRES REMBOURSES			
CAPITAL SOCIAL FIN D'EXERCICE	38 000	3 800	

TABEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

	Valeur 31/12/2016	Affectation du Résultat	Augmentations	Diminutions	Valeur 31/12/2017
CAPITAL	38 000				38 000
PRIMES ET RESERVES	3 800	0			3 800
REPORT A NOUVEAU	1 429 297	830 693			2 259 992
RESULTAT DE L'EXERCICE	830 693	(830 693)	714 248		714 248
DIVIDENDES		0			
SUBVENTION D'INVESTISSEMENT	0			0	0
PROV. REGLEMENTEE	0		0	0	0
TOTAL CAPITAUX PROPRES	2 301 790	(0)	714 248	0	3 016 039

Provisions inscrites au Bilan

Nature des provisions	Début de l'exercice	Dotations	Reprises	Fin de l'exercice
Provisions gisements miniers et pétroliers	0	0	0	0
Provisions investissements	0	0	0	0
Provisions pour hausse des prix	0	0	0	0
Amortissements dérogatoires	0	0	0	0
- Dont majorations exceptionnelles de 30%	0	0	0	0
Provisions implantation étranger avant 1.1.1992	0	0	0	0
Provisions implantation étranger après 1.1.1992	0	0	0	0
Provisions pour prêts d'installation	0	0	0	0
Autres provisions réglementées	0	0	0	0
TOTAL (I)	0	0	0	0
Provisions pour litige	1 628	65 865	1 652	65 841
Provisions pour garanties	0	0	0	0
Provisions pour pertes sur marchés à terme	0	0	0	0
Provisions pour amendes et pénalités	0	0	0	0
Provisions pour pertes de change	0	0	0	0
Provisions pour pensions	0	0	0	0
Provisions pour impôts	0	0	0	0
Provisions pour renouvellement des immobilisations	0	0	0	0
Provisions pour gros entretien	0	0	0	0
Provisions pour charges soc et fisc sur congés à payer	0	0	0	0
Autres provisions pour risques et charges	65 000	0	0	65 000
TOTAL (II)	66 628	65 865	1 652	130 841
Provisions sur immos incorporelles	0	0	0	0
Provisions sur immos corporelles	0	0	0	0
Provisions sur titres mis en équivalence	0	0	0	0
Provisions sur titres de participations	0	0	0	0
Provisions sur autres immos financières	0	0	0	0
Provisions sur stocks	0	0	0	0
Provisions sur comptes clients	77 915	40 253	2 813	115 355
Autres provisions pour dépréciations	0	0	0	0
TOTAL (III)	77 915	40 253	2 813	115 355
TOTAL GENERAL (I + II + III)	144 543	106 118	4 465	246 196
Dont dotations et reprises d'exploitation		106 118	4 465	
Dont dotations et reprises financières		0	0	
Dont dotations et reprises exceptionnelles		0	0	
dépréciations des titres mis en équivalence				0

Charges à payer

Charges à payer	Montant
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	102 431
Fournisseurs - FNP	102 431
DETTES FISCALES ET SOCIALES	193 661
Provisions congés	97 017
Provisions charges sociales s/ congés à payer	36 867
Autres charges sociales à payer	0
Provisions taxe professionnelle	59 777
Provisions taxe foncière	0
Autres charges fiscales à payer	0
AUTRES DETTES	5 885
Divers - Charges à payer	5 885
	0
TOTAL	301 977

Produits à recevoir

Produits à recevoir	Montant
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	1 418
Clients - Facture à établir	1 418
AUTRES CREANCES	13 036
Fournisseurs - RRR à obtenir	0
Organismes sociaux - Produits à recevoir	13 036
Etat - Produits à recevoir	0
Divers - Produits à recevoir	0
TOTAL	14 454

Informations relatives aux parties liées

Entités	Autres Créances	Autres dettes	Produits financiers	Charges financières	Dividendes
ORPEA	1 795 321		42 842		
CLINEA	127 339		4 520		
DFS BELLEJAME		7 733			
SARL France DOYEN					
SANTE		1 183			
DOMEA		4 144			
VERGER D'ANA	20 385		746		
DFS SAINT VRAIN		8 872			
LA VILLA DES AINES		15 357		562	
RESIDENCE ATHENA		36 420		1 333	
SAS SAINT JEAN	4 476				
SARL LA MADONE	8 000				
RESIDENCE BON AIR		3 086			
SAS TCP DEV		272 449		9 973	
SAS AGE PARTENAIRES	1 935 948		64 433		
TOTAL	3 891 469	349 244	112 541	11 868	-

Engagements hors bilan

Le montant des engagements de retraite, déterminé par application d'une méthode actuarielle, s'élève au 31/12/2017 à : 51 544 €

Pour information, il n'y a pas de montant versé par la société au titre des indemnités de départ à la retraite en 2017.

Principales hypothèses	Taux de revalorisation	Taux d'actualisation	Age de départ en retraite
Au 31/12/2016	2,50%	1,13%	65 ans
Au 31/12/2017	2,50%	1,20%	65 ans

Engagements liés au compte personnel de formation (CPF)

La loi du 4 Mai 2004 relative à la formation professionnelle a mis en place le DIF afin que chaque salarié puisse se constituer un capital de formation qu'il utilisera à sa convenance mais en accord avec son employeur.

Le compte personnel de formation (CPF) s'est substitué au 1er Janvier 2015 au droit individuel à la formation (DIF).

Les droits acquis par les salariés au titre du DIF jusqu'au 31 décembre 2014 sont toutefois conservés : ils sont automatiquement transférés sous le régime du CPF.

Au 31 Décembre 2017, le CPF ne génère pas de coûts supplémentaires puisque son financement est couvert par les remboursements obtenus au titre de la professionnalisation.

Intégration fiscale - Groupe consolidé

INTEGRATION FISCALE

La Société est intégrée au groupe fiscal dont la société tête du groupe est ORPEA SA.

La société a été sélectionnée par l'application du mécanisme d'imputation sur une base élargie prévu à l'Alinéa 5 de l'article 223 I du CGI

Comme le prévoit la convention d'intégration fiscale, chaque filiale bénéficiaire au sein du groupe d'intégration fiscale supporte personnellement et définitivement l'impôt sur les sociétés et les contributions afférentes à ses bénéfices et ses plus-values.

En cas de résultat déficitaire, l'économie d'IS dont bénéficie le Groupe est réallouée à la filiale sous forme de crédit d'impôt définitivement acquis.

GROUPE CONSOLIDE

La Société est intégrée globalement au groupe consolidé dont la société tête du groupe est la SA ORPEA. - RCS : 401 251 566 -

Ventilation du chiffre d'affaires

Ventilation du chiffre d'affaires	Exercice N	Exercice N-1	Variation
Répartition par secteur d'activité			
Ventes de marchandises	0	0	0%
Production vendue biens	0	0	0%
Production vendue services	4 461 581	4 193 565	6%
Répartition par marché géographique			
Chiffres d'affaires nets-France	4 461 581	4 193 565	6%
Chiffres d'affaires nets-Export	0	0	0%
Chiffres d'affaires nets	4 461 581	4 193 565	6%

Résultat financier

CHARGES ET PRODUITS FINANCIERS

Nature des charges	Valeur 31/12/2017	Valeur 31/12/2016
Frais financiers intra-groupe	11 868	12 876
Intérêts sur emprunts	0	46
Agios bancaires	0	1
Autres Charges financières	0	176
Dotations charges financières	0	0
	11 868	13 098

Pour info Solde balance

11 868,46

13 098,02

Nature des produits	Valeur 31/12/2017	Valeur 31/12/2016
Produits financiers intra-groupe	112 541	89 699
Produits sur cession de VMP	0	0
Autres produits financiers	7	8
Reprises provisions financières	0	0
Transfert de charges financières	0	0
	112 549	89 707

Pour info Solde balance

-112 548,59

-89 707,01

Résultat exceptionnel

CHARGES ET PRODUITS EXCEPTIONNELS

Nature des charges	Valeur 31/12/2017	Valeur 31/12/2016
Pénalités et amendes non déductibles	0	0
Pénalités et amendes déductibles	0	0
Charges exceptionnelles sur opération de gestion	0	117
Charges exceptionnelles liées aux reprises	0	0
Charges exceptionnelles liées aux opérations immobilières	0	0
Charges s/exercice antérieur	0	0
Charges exceptionnelles diverses	0	0
Valeurs comptables des immobilisations cédées	49 726	18 882
Dotations provisions exceptionnelles	0	0
	49 726	18 999

Pour info Solde balance

49 725,91

18 998,00

Nature des produits	Valeur 31/12/2017	Valeur 31/12/2016
Produits exceptionnels sur opération de gestion	0	0
Produits exceptionnels liés aux reprises	0	0
Produits exceptionnels liés aux opérations immobilières	0	0
Produits s/exercice antérieur	0	0
Cessions d'immobilisations	49 726	18 882
Transfert de charges exceptionnelles	0	0
Produits exceptionnels divers	0	0
Résultat de fusion	0	0
Reprises provisions exceptionnelles	0	0
	49 726	18 882

Pour info Solde balance

-49 725,91

-18 882,00

Transfert de charge

TRANSFERT DE CHARGES

Nature des transferts	Valeur	Valeur
	31/12/2017	31/12/2016
Transfert de charges externes	0	0
Transfert de charges d'impôts et taxes	0	0
Transfert de charges de personnel	0	0
Transfert de charges loyers	0	0
Transfert de charges dotées	0	0
Remboursement d'assurance	0	854
Remboursement de prévoyance	56 951	53 473
Remboursement de formation	11 870	20 381
Remboursement plan de formation	0	0
Remboursement AT - Maladie	0	0
	68 821	74 708

Pour info Solde balance

-68 820,96

-74 707,66

Impôt sur les bénéfices

Impôts	Résultat avant impôt	Impôt
Résultat courant	1 124 268	410 020
Résultat exceptionnel	0	0
IS sur résultats antérieurs		
Contribution sociale		0
Contribution exceptionnelle		0
TOTAL	1 124 268	410 020

Effectifs moyen

	Effectif moyen salarié	Effectif moyen mis à la disposition de l'entreprise	Effectif moyen global
Effectif	N	N	N
Effectif	39		39
TOTAL	39	0	39

L'effectif moyen du personnel est de :

39

Autres informations

CICE

Le CICE est comptabilisé dans les comptes annuels de la société en réduction des charges de personnel.

Le montant de l'exercice est de : 83 830,95 €

HONORAIRES

Le montant des honoraires aux commissaires aux comptes versés au cours de l'exercice 2017 est de : 0 €

Le montant comptabilisé correspondant est de :

Pour le CAC : €12 250

Pour le co-CAC :

FAITS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Aucun événement postérieur à la date de clôture de l'exercice n'est à signaler.

AP BRETIGNY
SAS au capital de 38 000 euros
Siège Social : 12 rue Jean Jaurès 92813 Puteaux Cedex
453 136 640 RCS Nanterre

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
DU 25 JUIN 2018

(... / ...)

DEUXIEME DECISION

L'Associée unique, sur proposition du Président, décide d'affecter le bénéfice de l'exercice, d'un montant de 714 248 euros, au compte « Report à nouveau ».

L'Associée unique prend acte qu'au titre des trois derniers exercices, aucune distribution de dividendes n'a été effectuée.

(... / ...)



Pour extrait certifié conforme